ucanss | la sécurité sociale

Lettre circulaire

003-09

Paris,
le lundi 19 janvier 2009

Émetteur : Direction des Études et des Statistiques

Signataires :

Mesdames, Messieurs les Directeurs des Organismes de Sécurité Sociale, Mesdames, Messieurs les Médecins Conseils Régionaux

Objet : CENTRALISATION DES RESULTATS D'UN ARRET DE TRAVAIL PREVU LE JEUDI 29 JANVIER 2009

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Une journée de mobilisation syndicale susceptible de comporter un arrêt de travail est prévue le jeudi 29 janvier 2009.

Je vous demande de bien vouloir communiquer à l'Ucanss les résultats chiffrés de cet arrêt de travail.

Comme à l'accoutumée, la saisie des informations doit être faite à partir du site internet de l'Ucanss (http://www.ucanss.fr), partie Espace organisme, fonction gestion des ressources humaines, informations statistiques, saisie des grèves.

Dans l'éventualité où votre organisme ne serait pas concerné par cet arrêt de travail, il est néanmoins nécessaire de saisir 0 (zéro) dans la zone « Nombre de grévistes » afin de permettre l'établissement d'une statistique au plan national.

En vous remerciant de votre concours, veuillez agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de mes sentiments distingués.

Philippe Renard

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20

Directeur

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20